

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 27/05/2015

Réception par le Prefet : 27/05/2015

Publication : 29/05/2015



Département
Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2015-5-8-1

Séance du vendredi 22 mai 2015

SECTEURS DE RECRUTEMENT DES COLLEGES

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DREXLER, FUCHS, MM. GRAPPE, HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSEES :

MMES DIETRICH, GROFF, ORLANDI.

La Commission Permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général du 2 avril 2015 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2015-2-1-4 du 19 février 2015 fixant le budget primitif du Département pour 2015,
- VU la délibération n° CG-2015-2-8-2 du 19 février 2015, relative à la politique des actions éducatives et de la jeunesse en 2015
- VU le rapport du Président du Conseil départemental

APRES EN AVOIR DELIBERE

- décide le rattachement progressif de la Commune de BOLLWILLER au collège de GUEBWILLER, à compter de la rentrée de septembre 2015,

- décide le rattachement de la Commune de BALDERSHEIM au collège Saint-Exupéry à MULHOUSE et au collège Anne Frank à ILLZACH, avec libre choix des familles, à compter de la rentrée de septembre 2015.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Adopté
voix contre
abstentions